

L'économie circulaire : un cercle vertueux

L'émergence de la notion d'économie circulaire fait suite à la prise de conscience des ressources limitées de la planète et du besoin de les économiser.

Notre modèle de produire, de vendre, puis de jeter le produit de consommation est obsolète. Il convient de changer nos habitudes. Cette notion est génératrice d'activités et de création d'emplois durables et non délocalisables.

En France, la transition vers une économie circulaire est reconnue officiellement comme l'un des objectifs de la transition énergétique et écologique et comme l'un des engagements du développement durable.

Actuellement, en Dordogne, de nombreuses associations et entreprises contribuent à la mise en œuvre d'actions d'économie circulaire en développant des services d'approvisionnement durable, d'éco-conception, de réemploi, de réparation et de recyclage.

Le Conseil départemental de la Dordogne, fort de son soutien auprès des associations et des entreprises, accompagne et suit cette démarche depuis plusieurs années.

De ce fait, il souhaite poursuivre le développement de cette dynamique à travers son [Appel à Projets "Économie circulaire"](#).

ACTUALITÉS



ÉDUCATION,
ENVIRONNEMENT

Le Département de la Dordogne lauréat d'un appel à projet européen sur la restauration collective saine et durable



ENVIRONNEMENT

Chaleur renouvelable en Périgord



ENVIRONNEMENT

Le bac à câble de Saint-Estèphe sorti de l'eau pour maintenance

